



Strasbourg, le 23 mai 2024

Une pétition citoyenne en faveur de la lutte contre le racisme à l'ordre du jour du conseil municipal

Pour la première fois depuis 2019, une pétition citoyenne « un lieu contre le racisme et les discriminations » a intégré l'ordre du jour de la séance après avoir récolté plus de 1 466 signatures par les habitant·es de Strasbourg.

Portée par l'association Calima suite aux émeutes urbaines de juin 2023, la pétition citoyenne lancée le 17 octobre dernier a pour objectif de demander la création d'un centre de ressources où seraient mis à disposition des ouvrages abordant les questions de lutte contre les discriminations et le racisme, et où pourraient être accueillis des spectacles, des conférences et des expositions sur ce thème.

À l'occasion de la séance du conseil municipal du 22 mai 2024, **Jeanne Barseghian**, Maire de Strasbourg, a accueilli très favorablement cette initiative engagée. Les échanges avec le représentant de l'association ont notamment permis d'exposer la complémentarité entre les actions ciblant les différents critères de discriminations interdits par la loi, ainsi que le besoin d'actions relatives à l'interculturalité.

Carole Zielinski, adjointe en charge de la démocratie locale, a salué le succès de cette pétition citoyenne exemplaire de la vitalité démocratique favorisée par ce type de dispositif.

Anne Mistler, adjointe en charge des arts et cultures, et Salem Drici, conseiller délégué en charge de la lecture publique, ont appuyé l'opportunité de renouveler l'offre des fonds documentaires déjà très riches, et des événements culturels déjà organisés par les équipes des médiathèques.

Floriane Varieras, adjointe en charge de la lutte contre les discriminations, a exposé son enthousiasme pour cette initiative cohérente avec le plan d'action municipal sur ce sujet. Elle a par ailleurs fait valoir l'intérêt de préciser prochainement les modalités de mises en œuvre de cette pétition en lien avec le développement de l'Espace égalité et avec les autres associations spécialisées.

La participation du pétitionnaire à cette séance démocratique municipale marque ainsi le début d'un travail porté communément entre la collectivité et l'association Calima pour la mise en place d'actions concrètes favorisant l'insertion et la cohésion des populations par la culture, le tout en luttant contre toute sorte de discrimination.